

Un gouvernement schizophrène

L'échec des discussions de la Tripartite a poussé le Gouvernement non seulement à adopter des réformes à minima dans la quête de l'assainissement des finances publiques mais encore à laisser en marge du processus la question sur la compétitivité des entreprises ainsi que le déplore Pierre Bley, secrétaire général de l'Union des entreprises luxembourgeoises. Un échec qui, selon lui, est intégralement imputable à la question de l'indice... mais le dossier est encore loin d'être clos. Affaire à suivre. Interview.

Le paquet de mesures présenté par le Premier ministre est fortement contesté par le président de la Chambre de Commerce, Michel Wurth, qui affirme que "les mesures proposées n'apportent pas les bonnes réponses pour faire avancer le pays". Pouvez-vous préciser?

"Fortement contesté" : je pense que c'est à nuancer. Le Premier ministre a annoncé un certain nombre de mesures destinées à assainir les finances publiques, notamment, baptisé "paquet Frieden". Ces mesures n'apportent rien en termes de compétitivité pour les entreprises. Or, au départ des négociations, le Gouvernement avait précisément fait de la compétitivité son cheval de bataille. La compétitivité permet à la fois d'assainir les finances publiques de par les rentrées fiscales générées par l'augmentation des activités économiques, et de renflouer les caisses des systèmes de sécurité sociale grâce à la création d'emplois. Il manque ainsi à l'issue de la Tripartite nombre de solutions qui devaient assurer la relance de l'activité économique par l'augmentation de la compétitivité des entreprises.

Nous avons également critiqué d'autres mesures qui dégraderont la donne, comme des mesures fiscales qui augmenteront encore les charges des entreprises, le fait de laisser venir à échéance la tranche indiciaire ou encore de vouloir augmenter le salaire social minimum. Sans oublier les mécanismes de convention collective. On peut au total tabler sur une augmentation des charges variant entre 4 et 6% selon les entreprises. Dans une conjoncture difficile comme celle

que nous connaissons actuellement, c'est surréaliste. Ce sont essentiellement ces mesures que nous avons contestées.

Cela dit, nous ne contestons évidemment pas le fait qu'il est indispensable que le Gouvernement assainisse les finances publiques du pays. Nous avons d'ailleurs à ce titre émis des recommandations en matière budgétaire par le biais de nos deux chambres professionnelles. J'aimerais attirer votre attention sur le fait que nous ne nous sommes pas prononcés sur les autres initiatives prises par le Gouvernement, notamment en matière d'allocations familiales.

A propos de l'indice qui a tant fait parler de lui: l'indexation automatique ne constitue-t-elle pas un risque inflationniste?

Si, tout à fait. Et même si nous ne le remettons pas en cause en tant que tel, nous estimons qu'à ce stade-ci, nous ne pouvons pas nous permettre d'adapter les salaires à l'évolution du coût de la vie...

... Jean-Claude Trichet, le président de la Banque centrale européenne, est pourtant lui-même plus catégorique, estimant que le mécanisme d'indexation automatique des salaires est inacceptable. D'ailleurs, il n'y a bien que la Belgique et le Luxembourg à posséder un tel système dans la zone euro...

Nous sommes d'avis que l'indexation automatique est une institution qui est effectivement anormale dans le sens où les salaires

doivent être fixés en fonction de la productivité et non pas en fonction de l'évolution du coût de la vie. Cela dit, étant donné le contexte luxembourgeois, nous avons proposé un moratoire, car une abolition pure et simple aurait très certainement encore envenimé le climat social. Mais il est vrai, qu'à terme, l'indexation automatique pose problème - à moins que l'inflation soit en deça des deux pour cent. L'indexation automatique, outre le fait qu'elle renchérisse le coût des entreprises, a un effet pervers dans la mesure où elle incite à l'auto-allumage qui fait que lorsqu'une tranche indiciaire est versée, on note que les tarifs des services, par exemple, augmentent, ce qui représente un nouveau stade vers une nouvelle tranche indiciaire. C'est un cercle vicieux. Le moratoire que nous voulions aurait permis de casser cet effet d'auto-allumage de l'inflation. Si nous voulons renflouer les recettes fiscales et celles de la sécurité sociale, qui ne cessent de fondre, nous avons besoin de croissance et de stabilisation, même d'amélioration de la situation de l'emploi. La croissance luxembourgeoise provient traditionnellement d'activités qui s'installent au Luxembourg. Or, comment attirer les investisseurs privés dès lors que le rapport compétitivité/coûts, notamment, diminue. L'Observatoire de la Compétitivité qui a été créé dans le cadre d'une discussion Tripartite en 2003, stipule que le Luxembourg se situe à la treizième place dans l'Union européenne en termes de compétitivité, alors qu'il figurait dans les sept premiers il y a quelques années encore. Nous perdons incontestablement du terrain.